

## DEMANDE DE VERSEMENT DE JOURS AU COMPTE EPARGNE-TEMPS

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

M  Mme  Mlle

NOM :

Prénom :

Identifiant Poste :

Grade / Niveau de classification :

Entité d'affectation / rattachement :

### DETAIL DE LA DEMANDE

TYPE :

Nombre de jours

Congés annuels <sup>(1)</sup>

Repos exceptionnels <sup>(1)</sup>

Bonifications <sup>(1)</sup>

Repos Compensateurs / Repos Compensateurs Equivalents (ou Repos Compensateurs de Remplacement) / Contrepartie Obligatoire en Repos (ou RCO)

Jours de repos supplémentaires <sup>(2)</sup>

A le

Signature de l'agent

(1) Uniquement droits acquis l'année N pour un versement effectué entre le 1<sup>er</sup> novembre de l'année N jusqu'à la date limite de report des droits à congés au repos de l'année N + 1

(2) Ne concerne que les cadres supérieurs sous forfait annuel en jours

### REGIME DE TRAVAIL DU DEMANDEUR \*

TYPE :

Temps complet sur  5 jours, sur  6 jours

Régime de nuit en  5 nuits, en  4 nuits ou en  3 nuits

Temps partiel (préciser la quotité et le régime de travail de l'agent) : Quotité Régime de travail

Temps partiel annualisé des fonctionnaires (quotité à préciser) : Quotité

\* pour les salariés à temps partiel, se référer au Régime de travail du service (BRH 2004 RH 113)

### RESERVE au DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT ou au RESPONSABLE D'ENTITE

Date de réception de la demande

Date d'envoi au CSRH

Le Directeur d'établissement :

NOM :

Prénom :

Signature

### **DECISION DU CSRH**

L'agent exerce-t-il une fonction pénible <sup>(1)</sup> ? si oui laquelle

L'agent a-t-il plus de 45 ans à la date du versement ?  OUI  NON

L'agent exerce-t-il ses fonctions en ZUS (QPV) ?  OUI  NON

Demande acceptée en totalité

Demande acceptée partiellement (détails des jours pris en compte et motif) :

Demande refusée (motif) :

Date de traitement de la demande :

Edition du Relevé de situation :

Original classé au dossier de l'agent après mise à jour du fichier informatique le :

Copie transmise pour remise à l'agent le <sup>(2)</sup>:

A \_\_\_\_\_ LE \_\_\_\_\_

Signature

(1) La liste des fonctions pénibles est disponible en annexe 1 de l'accord contrat de générations du 22 janvier 2014

(2) Si demande refusée ou acceptée partiellement les droits de l'agent doivent être reconstitués avant remise à l'agent